

INTRODUCTION

La Mauritanie est un pays particulièrement vulnérable aux risques de catastrophes telles que les sécheresses et les inondations. Dans le contexte du changement climatique, le pays a connu ces dernières années des événements environnementaux extrêmes se matérialisant par des sécheresses prolongées, des inondations et des feux de brousses ravageant d'importantes surfaces de terres agricoles.

Face à cette situation et à une menace toujours présente, il est devenu urgent de prévenir ces catastrophes et de renforcer la capacité des différents acteurs intervenant dans la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes à faire face aux menaces. C'est dans ce cadre que le projet visant la réduction des risques de catastrophes, financé par la protection civile et l'aide humanitaire de l'Union Européenne, un réseau d'informateurs clés (au niveau communautaire) et un système d'alertes précoces sur les risques de catastrophes ont été mis en place au niveau de dix villages de la moughataa (département) de Bassikounou et de dix autres dans la moughataa d'Adel Bagrou. Ces informateurs clés remontent les informations (alertes météo, risques de sécheresses, etc.) vers un point focal des alertes qui se charge de vérifier la véracité et la pertinence de l'information avant d'en informer les services techniques compétents.

MÉTHODOLOGIE

Ce système d'alerte précoce (SAP) communautaire a pour objectif d'informer les communautés et les autorités sur les menaces liées aux aléas naturels afin d'en atténuer les impacts.

La méthodologie utilisée repose sur :

1. L'identification des zones de couverture géographique.

À travers des rencontres avec les autorités locales et les services techniques, deux moughataas (départements) ont été identifiés au niveau de la wilaya (région) du Hodh Ech Chargui, comme étant les moughataas les plus exposées aux risques de catastrophes. À la suite de cela, dix villages ont été priorisés au niveau de chaque moughataa comme étant ceux les plus exposés aux risques de catastrophes.

2. La reconnaissance des risques dans ces zones géographiques.

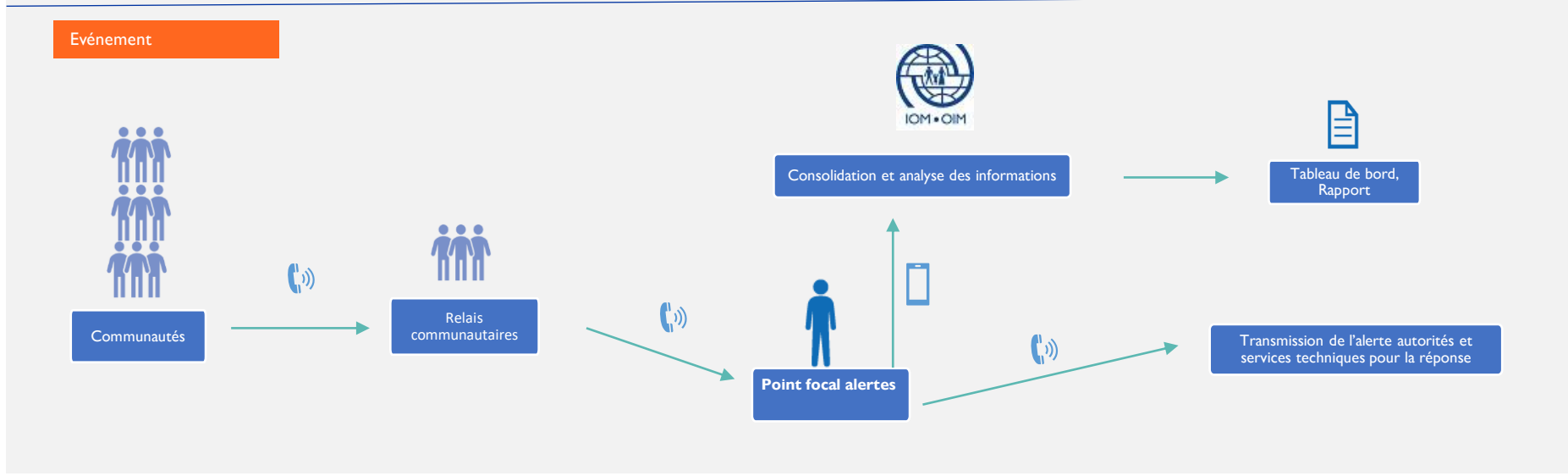
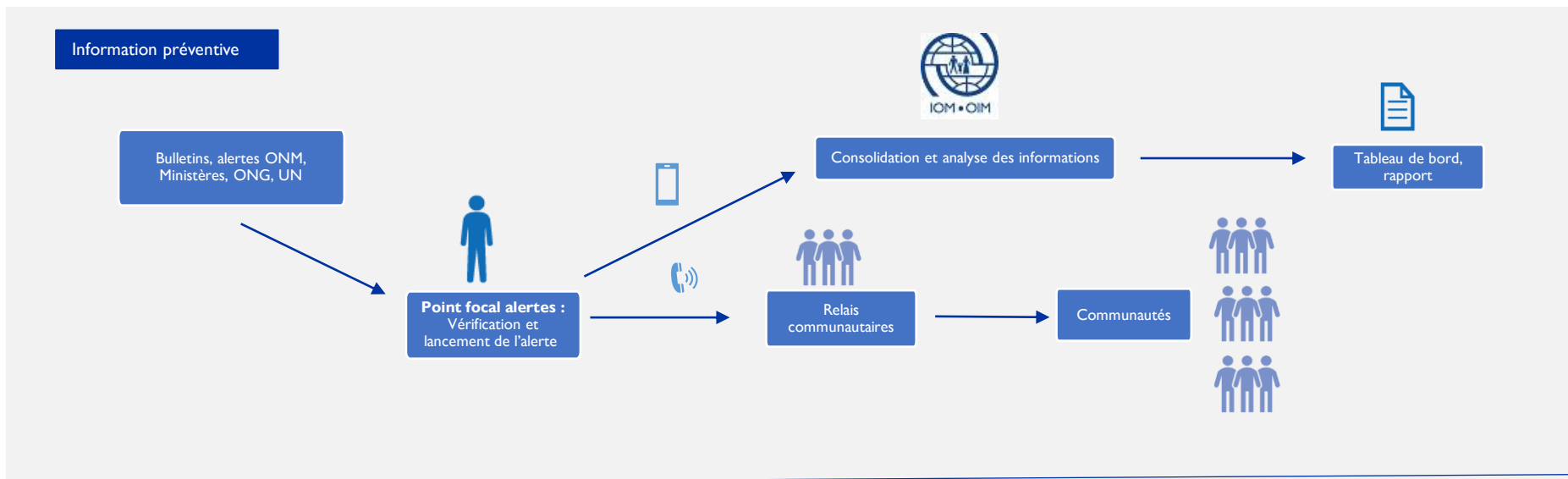
Après l'identification des zones de travail dans les moughataas de Bassikounou (Lemghayss, Bouglingala, Ehssey Lebyadh, Lagdaf, Medalla, Kindierla, Boyziya, R'ken, Ehel Ahmedou et Bir Elbarka) et d'Adel Bagrou (Bougl, Miborye Delleh, Mbaratt Erme, Lemgahayss, Agourare, Massgoule Lebyadh, Ehel Barbare, Goubiye, Dar Naim Ezmarrigue et Leguayde), **des entretiens ont été menés avec les autorités locales, chefs de villages et représentants de communautés dans chaque village** afin d'identifier les événements qui surviennent dans ces localités. Les événements relevés sont majoritairement les suivants : les feux de brousses, les fortes températures, les sécheresses et les inondations.

3. La mise en place d'un SAP pour la réduction des risques liés aux catastrophes.

Après reconnaissance des risques auxquels les zones de couverture sont exposées, un système d'alerte précoce communautaire (basé sur les individus et les communautés) a été mise en place afin d'informer les populations sur les menaces, mais également pour documenter les événements liés aux aléas naturels, aux conflits agropastoraux ou aux maladies survenues dans ces villages. Deux types d'informations sont partagées dans ce SAP :

- **Informations préventives** : Les informations préventives partagées aux communautés telles que les bulletins provenant de l'office national de la météorologie (ONM), du ministère de l'élevage, du ministère de l'environnement, d'Action contre la faim (ACF) ou du Programme Alimentaire Mondial (PAM) mais aussi d'initiatives régionales telles que l'African Center of Meteorological Application for Development (ACMAD). Ce partage d'information passe par un point focal des alertes (PFA) qui est chargé de collecter l'ensemble des alertes qui concernent ces localités. Par la suite, le PFA partage rapidement ces alertes à des relais communautaires formés sur l'identification des menaces et qui sont en relation avec les communautés pour un relai rapide de ces informations vers ces derniers.
- **Événements** : Les événements survenus dans les localités identifiées et principalement liés aux aléas naturels tels que les feux de brousse, les inondations, les sécheresses ou les vagues de chaleur ou de froid. Les informations sur ces événements permettent, entre autres, de mieux connaître les capacités des populations à répondre aux événements et à évaluer la réponse des autorités. Elles servent également à collecter des informations permettant de veiller à la survenance de nouveaux risques non-identifiés lors de la phase de cartographie des risques. Les informations sur les événements liés aux aléas naturels sont partagées par les relais communautaires à un PFA chargé de vérifier si les autorités ont déjà été informées des événements pour ceux nécessitant une réponse par ces derniers. Ainsi, si les autorités n'ont pas été auparavant informées, elles le seront par le biais des PFAs. Enfin, les PFAs sont également chargés de consolider toutes les informations liées aux événements dans une base de données pour des raisons de documentation.

Processus de partage des alertes liées aux aléas naturels



TYPES ÉVÉNEMENTS

Durant ce mois de mai 2023, aucun événement significatif n'a été rapporté dans les villages couverts par le projet.

INFORMATIONS PRÉVENTIVES

Au total, 12 bulletins météorologiques ont été partagés, tous provenant de l'ONM de la Mauritanie. En plus de ces bulletins, l'ONM a également partagé une note de prévisions saisonnières sur les pluies prévues en Mauritanie durant la saison hivernale de 2023. Cette note donne:

- Une appréciation globale sur les cumuls pluviométriques attendus durant la période allant de **juin à août (JJA)** et durant la période allant de **juillet à septembre (JAS)** de la saison des pluies 2023, comparés à la moyenne de la période de référence 1991-2020;
- Une idée sur la date probable de début et de fin de la saison des pluies, ainsi que les pauses pluviométriques pouvant survenir au cours de la saison.

INFORMATIONS CLÉS POUR LES MOUGHATAAS DE BASSIKOUNOU ET D'ADEL BAGROU

- **DATE DE DÉBUT DE LA SAISON** : Une forte probabilité d'une installation précoce à normale de la saison des pluies sur la totalité du pays.
- **DATE DE FIN DE LA SAISON** : Une fin de saison précoce à normale est prévue dans les moughataas de Bassikounou et d'Adel Bagrou.
- **PAUSES PLUVIOMÉTRIQUES** :
 - **Durant la première partie, JJA**: Il est attendu des pauses pluviométriques prolongées (longues séquences sèches) sur une majeure partie du pays.
 - **Durant la seconde partie, JAS**: Les pauses pluviométriques deviendront normales sur l'ensemble du pays.
- **POUR LA PÉRIODE JJA**: Il est attendu des cumuls pluviométriques normaux à excédentaires (équivalents ou supérieurs à la moyenne de la période de référence 1991-2020).
- **POUR LA PÉRIODE JAS**: Il est attendu des cumuls pluviométriques normaux à déficitaires (équivalents ou inférieurs à la moyenne des cumuls pour la période de référence 1991-2020).

RECOMMANDATIONS POUR LES MOUGHATAAS DE BASSIKOUNOU ET D'ADEL BAGROU :

Risques d'inondations

- Éviter l'occupation anarchique des zones inondables aussi bien par les habitations que par les cultures et les animaux
- Renforcer les digues de protection et assurer la maintenance des barrages et des infrastructures routières
- Curer les caniveaux pour faciliter l'évacuation des eaux de pluies
- Favoriser la culture des plantes adaptées à la persistance des situations d'excès d'eau dans le sol

Risques de sécheresse

- Assurer une gestion rationnelle des ressources en eau de surface pour satisfaire les différents usages
- Mettre en place des dispositifs de collecte et de conservation des eaux de ruissellement pour des usages agricoles et domestiques en saison sèche

Toutes ces informations ont été synthétisées et partagées aux relais communautaires pour une dissémination auprès de leurs communautés pour la réduction des risques liés à la saison hivernale.